



**HAL**  
open science

## Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen

Alain Guerreau

► **To cite this version:**

Alain Guerreau. Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen. Neithard BULST, Robert DESCIMON, Alain GUERREAU. L'État ou le Roi : les fondements de la modernité monarchique en France (XIVe-XVIIe siècles), Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp.85-101, 1996. halshs-00521075

**HAL Id: halshs-00521075**

**<https://shs.hal.science/halshs-00521075v1>**

Submitted on 11 Oct 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ce texte a été publié en 1996 dans un volume collectif.

Référence :

« Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », in  
Neithard BULST, Robert DESCIMON & Alain GUERREAU (éds), *L'État ou le Roi. Les  
fondements de la modernité monarchique en France (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1996, pp. 85-101.

# Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen

L'espace, dès lors qu'on le considère comme espace social, n'est pas plus une donnée immédiate de la conscience qu'une structure objective<sup>1</sup>

Dans chaque société prévaut une certaine forme de représentation de l'espace, intimement liée aux articulations les plus fondamentales de cette société, à l'usage qu'elle fait des coordonnées spatiales, au rôle des localisations dans la définition des fonctions et des relations sociales. Des notions comme celles de ligne, de distance, de parcours, de limite, de surface, de position, d'étendue sont bien moins univoques qu'on ne se le figure communément ; sans parler de polarité, d'attraction, de frontière, de réseau, de circuit, de territoire, de circonscription, de localisation, de coordonnées, d'orientation, de perspective, outils d'appréhension de l'espace qui nous paraissent ancrés dans la plus infrangible objectivité, mais dont l'enquête la plus rapide montre la totale historicité<sup>2</sup>.

Les historiens n'ont attaché à cette difficulté qu'une signification au

---

1 Plusieurs collègues ont accepté de lire une première version de ce texte et de me faire part de leurs observations et de leurs critiques : Pierre Jeannin, Ludolf Kuchenbuch, Bernard Lepetit, Pierre-François Souyri, Jean Wirth, Elisabeth Zadora-Rio. Je les en remercie très vivement.

2 Henri LEFÈVRE, *La production de l'espace*, Paris, 1974, part dans une bonne direction, mais se perd, faute d'une analyse historique solide.

mieux marginale ; les quelques travaux disponibles n'abordent en général qu'un point particulier et n'apportent donc qu'un faible secours à qui tente de mettre de l'ordre et cherche les éléments d'une structure. Il faut, pensons-nous, partir d'une hypothèse globale : les représentations de l'espace antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle étaient 1. radicalement différentes des nôtres ; 2. cohérentes, et congruentes avec les structures sociales qui les portaient. Plus précisément : il a existé, en Europe, entre le V<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, un système structuré de représentation de l'espace correspondant aux principales contraintes de fonctionnement du système social qu'on peut sans inconvénient dénommer féodal. La reconstruction de ce système de représentation est un préalable incontournable de toute recherche sur les processus de territorialisation ou de redéfinition de la souveraineté de l'époque dite moderne.

Présentons d'entrée de jeu deux indices, limités mais forts, liés aux propositions qu'on vient d'énoncer.

L'histoire des plans et de la cartographie (en France) a été copieusement et expressivement illustrée par une belle exposition aux Archives Nationales en 1987, "Espace français"<sup>3</sup>. Il en ressort avec toute la netteté souhaitable que la cartographie n'existe, en fait, qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les documents antérieurs, rares, sont en majorité des vues perspectives plus ou moins maladroitement, des croquis aux allures bizarres. Un catalogue récent, qui propose un inventaire exhaustif de tous les documents de cet ordre correspondant à une ville moyenne (Mâcon)<sup>4</sup>, confirme cette conclusion : antérieurement au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on n'a, en quantité limitée, que des croquis partiels, des dessins plus ou moins fidèles, des plans malhabiles et inexacts<sup>5</sup>. Aucun des innombrables cadastres de la fin du Moyen Age ne comporte de plan<sup>6</sup>. Encore à la fin du

---

3 *Espace français. Vision et aménagement, XVI e-XIX e siècle*, Paris, Archives Nationales, 1987.

4 Jean-François GARMIER, *Plans et vues de Mâcon. La ville prisonnière : XVI e-XVIII e siècle*, Mâcon, 1993.

5 Tout le monde connaît les portulans, les mappemondes du XVI<sup>e</sup> siècle, les atlas du XVII<sup>e</sup> (voir par exemple l'exposé de Mireille Pastoureau dans le catalogue cité note 1, *Espace français*, pp. 59-63. Plus récemment, John F. MOFFITT, "Medieval *Mappaemundi* and Ptolemy's *Chorographia*", *Gesta*, 23/1, 1993, pp. 59-68 ; Christian JACOB, *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, 1992). Mais il faut impérativement distinguer entre des opérations ponctuelles et irrégulières, et des activités organisées, intégrées à des processus sociaux dont elles constituent un élément indispensable. Il faut distinguer la règle et l'exception. Beaucoup d'analyses historiques ratent leur objet parce qu'elles oublient cette règle essentielle.

6 Jean-Louis BIGET (éd.), *Les cadastres anciens des villes et leur traitement par l'informatique*, Rome, 1989. II

XVII<sup>e</sup> siècle, les descriptions des provinces du Royaume n'incluaient pas de cartes (ni même d'indications des superficies)<sup>7</sup>.

Le second indice est le statut de la géométrie au Moyen Age<sup>8</sup>. La grande synthèse de la géométrie antique fut réalisée vers 300 av. JC par Euclide. Divers développements suivirent et l'on considère la "Collection mathématique" de Pappus d'Alexandrie (vers 320 ap. JC) comme le "requiem de la géométrie grecque". L'enseignement des sciences du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle fut organisé dans le cadre du *quadrivium* : *arithmétique, géométrie, musique, astronomie*. On ne saurait surestimer la portée de l'observation suivante : de Boèce, auteur fameux de traités d'arithmétique, de géométrie et de musique, on connaît plus de soixante-dix manuscrits conservés, antérieurs à 1200, tant de l'*arithmétique* que de la *musique*<sup>9</sup> ; mais la *géométrie* est perdue, on n'en a que de brefs résumés. Durant toute cette période, Euclide fut ignoré. Une première traduction latine des *Eléments* fut exécutée au milieu du XII<sup>e</sup> siècle par Adélarde de Bath, sans doute à partir de l'arabe. Mais, en dépit de quelques commentaires, la géométrie ne suscita qu'un intérêt des plus restreints avant un XVI<sup>e</sup> siècle bien avancé<sup>10</sup>. Les ouvrages de géométrie pratique de la fin du Moyen Age ne sont que des compendiums de recettes destinés aux maçons et tailleurs de pierre. Il faut attendre Descartes et la géométrie analytique pour qu'apparaisse quelque chose de substantiel, avec, pour aboutissement, le calcul infinitésimal, qui permet de penser enfin l'espace continu.

Notre hypothèse consiste en ceci :

Dans l'Europe féodale, l'espace n'était pas conçu comme continu et homogène,

---

existait, dans les villes comme dans les campagnes, des procédures d'arpentage, et l'on employait certaines unités de surface. Mais cela restait bien approximatif, et s'insérait dans un système de représentation auquel la notion de plan et a fortiori de carte était étrangère.

- 7 La célèbre série des *Mémoires des Intendants pour l'instruction du duc de Bourgogne* (rédigés en 1697-1698) est en cours d'édition sous les auspices du CTHS. Si l'on considère par exemple celui de l'intendant Ferrand pour la Bourgogne (édité par Daniel Ligou en 1988), on note que les deux tiers environ sont consacrés à une description des dignités et communautés religieuses, d'une part, et à des listes détaillées des "gentilshommes" et de leurs familles, d'autre part. Les paragraphes intitulés "étendue" ne comportent que des indications de distances. L'auteur qui a défini le mémoire sur la Provence, "un itinéraire touristique pour bigot politique entiché de noblesse", est l'auteur d'un parfait contresens : à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, décrire une province consistait pour l'essentiel à dresser la liste des institutions ecclésiastiques et des maisons aristocratiques. Vidal de la Blache appartient à une autre civilisation.
- 8 Jean-Paul COLLETTE, *Histoire des mathématiques*, Montréal, 1973-1979. Des synthèses récentes, avec bibliographies, sont fournies par les notices du *Lexikon des Mittelalters* : Adelard von Bath, Boethius, Euklid, Geometrie, Mathematik. Johannes TROPFKE, *Geschichte der Elementarmathematik, ... neubearbeitet...*, Berlin/New-York, 19804 ; E.G.R. TAYLOR, *The mathematical practitioners of Tudor and Stuart England*, Cambridge, 1954.
- 9 Informations recueillies dans les fichiers de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (CNRS, 40 avenue d'Iéna, 75016 Paris).
- 10 Ce que les historiens des mathématiques paraissent bien en peine d'expliquer par des considérations internes à l'histoire des mathématiques (J.-P. COLLETTE, cf. note 6, vol.1, p. 172).

mais comme *discontinu* et *hétérogène*, en ce sens qu'il était à chaque endroit *polarisé* (certains points étant valorisés, sacralisés, par rapport à d'autres perçus - à partir des premiers et en relation avec eux - comme négatifs). Une multitude de processus et de marqueurs sociaux était à l'œuvre pour singulariser chaque point et s'opposer à toute possibilité d'équivalence ou de permutation.

Il va - presque - sans dire que ce système de représentation jouait un rôle clé dans le bon fonctionnement du système social global, dans lequel le lien des hommes au sol constituait la condition sine qua non de toute fonction de production et de reproduction<sup>11</sup>. Mais on doit aussi souligner que la mise en place de ce système, son développement, son perfectionnement et son effondrement furent un aspect crucial, peut-être central, de toute la dynamique du système féodal européen. L'apogée de celui-ci est liée à deux mouvements qui achevèrent la mise en place d'une structure forte de lien des hommes au sol : *l'encellulement* et la naissance de la *topolignée*.

Robert Fossier est incontestablement le médiéviste à qui revient d'avoir le mieux perçu et dénommé la naissance des villages<sup>12</sup>, en gros au XII<sup>e</sup> siècle, d'avoir bien marqué son ressort, "le cimetière et l'église d'abord", et défini son résultat, "le maillage paroissial serré"<sup>13</sup>. A partir de ce moment existèrent des "communautés", liées à un territoire précis, attachant les hommes de façon univoque à un bloc groupe-territoire nettement individualisé<sup>14</sup>.

Ce fut à peu près au même moment que l'aristocratie subit elle aussi une transformation profonde, qui transparait bien dans l'onomastique<sup>15</sup>, et qui pourtant a échappé à beaucoup de médiévistes. Alors que jusqu'au X<sup>e</sup> siècle les aristocrates devaient leur position avant tout à leur intégration dans un réseau de parenté, à partir du XII<sup>e</sup> siècle la qualité d'aristocrate dépendit de l'ancrage dans une terre<sup>16</sup>. Ce point crucial (que Marx avait bien vu en 1843 : "la possession foncière hérite toujours pour ainsi dire du premier-né de la maison..."<sup>17</sup>) résulte d'une substitution : à la prééminence d'une logique d'un système de parenté a succédé celle d'une logique foncière. L'idéologie lignagère qui fleurit au XII<sup>e</sup>

11 A. GUERREAU, *Le féodalisme, un horizon théorique*, Paris, 1980, pp. 179-184.

12 Robert FOSSIER, *Histoire sociale de l'Occident médiéval*, Paris, 1970, pp. 183-187. ID., *Enfance de l'Europe*, 2 vol., Paris, 1982, "l'encellulement", pp. 288-601. ID., *La société médiévale*, Paris, 1991, pp. 196-203.

13 R.F., *La société médiévale*, pp. 196 et 197.

14 José Maria CARDESIN DIAZ, "El mito de la comunidad campesina : ¿ crisis de un agente social, o crisis de un concepto dentro de las ciencias sociales ?", in António BALBOA SALGADO et alii (éds), *Concepcións espaciais e estratexias territoriais na historia de Galicia*, Santiago de Compostela, 1993, pp. 165-192.

15 Monique BOURIN (éd.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, Tours, 1989-1992.

16 Il n'est peut-être pas indifférent d'observer qu'un mouvement assez analogue se produisit dans le Japon du XII<sup>e</sup> siècle (Pierre-François SOUYRI, "Le Moyen Age", in Francine HERAIL (éd.), *Histoire du Japon*, Roanne, 1990.

17 Karl MARX, *Zur Kritik der Hegelschen Rechtsphilosophie*, éd. de David Riazanov, 1923. Trad. fr., Paris, 1975, p. 167. Commentaires de Ludolf KUCHENBUCH, *Zur Entwicklung des Feudalismuskonzepts im*

siècle visait probablement à occulter ce renversement<sup>18</sup> et, à cet égard, son effet sur les médiévistes a été un beau succès. Désormais pourtant, la lignée n'était que la succession des détenteurs d'une même seigneurie, quel que fût entre eux le lien de parenté, *même inexistant*. C'est pour désigner cette structure nouvelle qu'Anita Guerreau-Jalabert a proposé le terme de topolignée, destiné à marquer la prépondérance de l'aspect spatial dans cette structure pseudo-parentale<sup>19</sup>.

\* \* \*

Dans ce cadre, fondamental pour comprendre ce qui se passe du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, on essaiera de proposer des ébauches d'analyse autour de quelques thèmes.

### paroisse

La paroisse chrétienne est une structure bien étrange, dont l'histoire demeure mal connue<sup>20</sup>. Le sens de ce terme a, semble-t-il, flotté<sup>21</sup> durant le haut Moyen Age. Les théologiens et les canonistes, tout en utilisant le vocable de-ci de-là, n'ont jamais pris la peine de le définir, ni a fortiori de le justifier ou d'établir un fondement abstrait à la réalité qu'il recouvrait. Le droit canon n'a jamais reconnu l'existence de la communauté paroissiale en tant que telle. La hiérarchie ecclésiastique se préoccupait principalement des curés (qui furent taxés par la fiscalité pontificale, à laquelle nous devons la plupart des listes anciennes de paroisses<sup>22</sup>) ; et les chartes, d'églises paroissiales.

C'est dans ce dernier type de documents qu'on trouve, avec une fréquence élevée<sup>23</sup>, les éléments de la définition retenue par les médiévistes : *ecclesia cum decimis et baptisterio et sepultura*<sup>24</sup>. Quatre objets sont ainsi réunis pour constituer un tout : un édifice

---

*Werk von Karl Marx*, 1982 (à paraître prochainement).

18 Observations d'Anita Guerreau-Jalabert, *Annales E.S.C.*, 45-1990, pp. 101-104.

19 Anita GUERREAU-JALABERT, "Le système de parenté médiéval : ses formes (réel/spirituel) et sa dépendance par rapport à l'organisation de l'espace", in Reyna PASTOR (éd.), *Relaciones de poder, de producción y parentesco en la edad media y moderna*, Madrid, 1990, pp. 85-105. EAD., "Prohibitions canoniques et stratégies matrimoniales dans l'aristocratie de la France du Nord", in Pierre BONTE (éd.), *Épouser au plus proche, Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris, 1994, pp. 293-321.

20 Pierre IMBART DE LA TOUR, *Les origines religieuses de la France. Les paroisses rurales du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1900. Jean GAUDEMET, *Le gouvernement de l'Église à l'époque classique. II<sup>e</sup> partie, le gouvernement local*, Paris, 1979 (la paroisse, pp. 219-320). Joseph AVRIL, "La paroisse médiévale. Bilan et perspectives d'après quelques travaux récents", *Revue d'histoire de l'Église de France*, 74-1988, pp. 91-113.

21 Cette idée ressort des travaux cités dans la note précédente. Elle renvoie sans doute plus aux incertitudes des historiens qu'à celles de la réalité historique considérée.

22 A. GUERREAU, "Organisation et contrôle de l'espace : les rapports de l'État et de l'Église à la fin du Moyen Age", in Jean-Philippe GENET et Bernard VINCENT (éds), *État et Église dans la genèse de l'État moderne*, Madrid, 1986, pp. 273-278.

23 Voir le copieux article "parrochia" du *Novum glossarium mediae Latinitatis* (nouveau DU CANGE).

24 Ferdinand LOT et Robert FAWTIER (éds), *Histoire des institutions françaises au Moyen Age. Tome III*.

du culte dominical (autel, reliques, eucharistie) ; des fonts baptismaux ; un cimetière ; des dîmes. La complexité et l'intrication de cet ensemble sont difficiles à débrouiller. On trouve là les instruments rituels du début et de la fin de la vie individuelle, qui sont en même temps les moyens d'intégration à une communauté étroite (paroisse) et englobante (Église) ; mais aussi la définition de l'espace sacré et de l'espace de production ; le paradigme des redevances sans contrepartie ; le lieu de convergence hebdomadaire pour la participation au rite communautaire, qui était en même temps rite de domination et de partage réitéré entre profane et sacré, choses de ce monde et choses qui n'en sont pas. L'église paroissiale était l'élément nodal et l'outil essentiel de la polarisation médiévale de l'espace et de son découpage.

Le passage général à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de la paroisse à la commune, celle-ci étant définie comme la circonscription administrative de base, a produit, chez les historiens, une situation surréaliste : on plaque, sans réflexion et en toute bonne conscience, sur la paroisse médiévale la plupart des attributs de la commune contemporaine, et certains n'hésitent pas même à qualifier le tout en bloc de "communautés villageoises issues du fond des âges". Les médiévistes, s'ils veulent parvenir à saisir la logique de la société qu'ils étudient, doivent entreprendre de démonter un à un les éléments de ce piège diabolique. Le premier point étant de bien saisir que, à l'inverse de la commune, simplement définie comme un territoire, c'est-à-dire par une étendue et des limites, la paroisse était un élément de la structure ecclésiale, indissolublement matériel, rituel et social, dont l'effet (non la cause ni le substrat) était un espace fortement organisé comme point de valorisation et d'ancrage.

### particularismes

La réflexion sur la liberté ou les libertés au Moyen Age aboutit à l'idée que le sens concret, sociologique si l'on veut, est celui de privilèges<sup>25</sup>. Les libertés d'une ville, ce sont ses privilèges, ses droits particuliers. Pourtant, si l'on examine les franchises des villes d'une région, on aperçoit, par delà une apparente bigarrure, une belle uniformité<sup>26</sup>. La question des particularismes locaux touche une série de domaines qu'on dénomme communément la langue (dialectes et patois<sup>27</sup>), le droit privé (coutumes<sup>28</sup>), le droit public (franchises locales, privilèges de groupes<sup>29</sup>), la métrologie (poids et mesures<sup>30</sup>), certains aspects de la "culture matérielle" (costume<sup>31</sup>, habitat<sup>32</sup>). Dans l'immense majorité des cas, il s'agit de variantes, n'ayant aucune valeur fonctionnelle, ou bien limitée. En dépit de

---

*Institutions ecclésiastiques*, Paris, 1962, p. 203.

25 Johannes FRIED (éd.), *Die abendländische Freiheit vom 10. zum 14. Jahrhundert. Der Wirkungszusammenhang von Idee und Wirklichkeit im europäischen Vergleich*, Sigmaringen, 1991.

26 Bon dossier sur l'est de la France et l'Allemagne du sud-ouest dans René LOCATELLI et Hélène RICHARD (éds), *De l'autonomie des villes. Besançon, 1290-1990*, Besançon/Paris, 1992.

27 Riche synthèse sur l'espace germanophone : Werner KÖNIG, *Atlas zur deutschen Sprache*, München, 1978.

28 E.g. Jacques POUMAREDE, *Géographie coutumière et mutations sociales. Les successions dans le sud-ouest de la France au Moyen Age*, Paris, 1972.

29 Voir par exemple les travaux d'Albert RIGAUDIERE, *Gouverner la ville au Moyen Age*, Paris, 1993.

30 Witold KULA, *Les mesures et les hommes*, Paris, 1984.



tendances unificatrices (des esprits faux diraient uniformisatrices) repérables au moins dès le XIV<sup>e</sup> siècle, ces variantes perdurèrent, souvent encore bien visibles au XIX<sup>e</sup> siècle. Tout se passe comme si le système social féodal avait secrété, affiné et renforcé une multitude de marqueurs sociaux destinés à fournir à chaque petite zone (groupe de quelques paroisses) des éléments la rattachant à un ensemble à peine plus vaste (pour fixer les idées : fraction de bailliage), tout en la distinguant de toutes ses voisines ; le même mécanisme jouant à plusieurs niveaux successifs.

On peut faire l'hypothèse que, si ces variantes n'étaient pas fonctionnelles, le système, lui, l'était, aboutissant à conférer à tous les individus appartenant à un même micro-espace un même habitus bien distinctif<sup>33</sup> (accent, vocabulaire, vêtement, manières de mesurer, coutumes successorales, etc.). Cette particularisation en somme structurelle, accentuant l'hétérogénéité de l'espace social, était probablement assez efficace comme méthode "douce" de fixation des hommes.

### **enchevêtrement**

L'enchevêtrement, souvent évoqué, fait-il vraiment problème ? On peut distinguer deux aspects : la "superposition" des "droits" sur une même terre ; l'éclatement géographique des "droits" d'un même détenteur (dispersion, enclaves). Cette situation ne semble étrange qu'au regard des conceptions contemporaines, où l'espace est homogène, les unités spatiales à la fois compactes et contiguës ; le paradigme de cette représentation étant pour nous constitué par les magnifiques plans du "cadastre napoléonien", où s'exprime à plein une conception purement géométrique de l'espace. Or une telle forme de représentation est strictement liée à une organisation sociale où les structures étatico-administratives jouent un rôle clé, qui seules peuvent garantir l'enregistrement et la fixité de ce maillage géométrique, et faire en sorte que les "droits" qui en sont le cœur puissent être effectivement exercés<sup>34</sup>.

---

31 *Costume, coutume*. (exposition Paris, mars-juin 1987), Paris, 1987.

32 Jacques FREAL, *L'architecture paysanne en France : la maison*, Paris, 1979.

33 Pierre BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, 1972 ; *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, 1979.

34 Il faut distinguer soigneusement deux pratiques pourtant étroitement liées, l'arpentage et les procédures de garantie sociale des "droits" sur le sol. L'élucidation de la situation médiévale doit impérativement comporter la mise en lumière de tous les éléments fondamentaux qui la distinguent de la situation actuelle, mais elle peut aussi gagner beaucoup à rechercher les profonds écarts avec l'Antiquité. Brève synthèse récente de O.A.W. DILKE, *Mathematics and Measurement in the Antiquity*, London, 1987. Sur l'imbrication entre arpentage et mode d'organisation de l'espace agricole (en même temps que sur l'opposition massive Antiquité vs Moyen Age), les travaux du groupe de Besançon sont fondamentaux ; une analyse poussée de la plaine alluviale comprise entre le Doubs et la Saône apporte des éléments concrets d'un très grand intérêt (Gérard CHOUKER et Hans DE KLIJN, "Le Finage antique et médiéval", *Gallia*, 46-1989, pp. 261-299). Sur Byzance, R.C. BONDOUX, J.C. CHEYNET, J.P. GRELOIS, V. KRAVARI, J. LEFORT et J.M. MARTIN, *Géométries du fisc byzantin*, Paris, 1991. D'une manière générale, les

Inversement, une société où une telle structure n'existe pas doit recourir à de tout autres moyens pour permettre à la classe dominante d'obtenir paisiblement ses prélèvements. La cohésion *pratique* des membres des groupes dominants, en chaque lieu, est la clé d'un tel fonctionnement : si les dominants ne forment pas bloc à chaque endroit (tout en ayant la possibilité de recourir, en cas de besoin, à une aide plus lointaine), ils ne peuvent exister en tant que tels. Et l'on saisit sans peine dès lors que l'enchevêtrement, dysfonctionnel au regard d'une structure administrative, ne faisait que traduire la nécessité absolue de la cohésion pratique des dominants dans un système social tel que celui de l'Europe féodale.

L'enchevêtrement des seigneuries, tel qu'on peut l'observer d'assez près à partir de la fin du Moyen Age, ne résultait pas d'un affaiblissement de l'aristocratie, et rien n'indique d'ailleurs qu'il se serait agi d'une situation récente. La question des juridictions et de leurs ressorts est tout à fait du même ordre. Exercer la justice, dans l'Europe féodale, n'était rien d'autre qu'un élément du rapport multifonctionnel de domination : là aussi l'imbrication était nécessaire. On doit d'ailleurs noter l'absence d'effets concrets de tout ce que l'Europe féodale a connu de "déplacements de frontières"<sup>35</sup>. Les mouvements d'extension/rétraction de la "monarchie anglo-normande" aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ne semblent pas avoir eu d'effets sociaux repérables ; dans le sud-ouest, les créations de bastides liées à ces mouvements n'ont eu que des résultats très limités. Encore au XVII<sup>e</sup> siècle, les "conquêtes" de Louis XIV ne paraissent pas avoir entraîné de modifications visibles de la situation des populations concernées. La logique des jeux guerriers et princiers dans l'Europe féodale reste largement à élucider<sup>36</sup>. On peut être sûr en tout cas qu'elle différerait radicalement de toute logique étatique.

On doit enfin souligner que particularisme et enchevêtrement formaient un binôme, directement lié aux principes fondamentaux de l'exercice de la domination dans l'Europe féodale. Très schématiquement : le particularisme visait la population dominée, qu'il divisait, fixait et désarticulait ; l'enchevêtrement au contraire était une des bases du tissu social de la classe dominante, tissu fait de bien plus de co-participations pratiques que de règles abstraites. Notons au passage que ce principe binaire était aussi au fondement d'un des grands mouvements de longue durée de la société médiévale, l'extension des degrés de parenté prohibés.

### centre/périphérie

---

progrès de "l'archéologie du paysage" permettent d'espérer un abondant matériau : Elisabeth ZADORA-RIO, "Archéologie du peuplement : la genèse d'un terroir communal" [Blou, Maine-et-Loire], *Archéologie médiévale*, 1987, pp. 7-65. Alain FERDIERE et Elisabeth ZADORA-RIO (éds), *La prospection archéologique. Paysage et peuplement*, Paris, 1986.

35 Bernard GUENEE, "La géographie administrative de la France à la fin du Moyen Age : élections et bailliages", *Le Moyen Age*, 1961, pp. 293-323. "Les limites", in Michel FRANÇOIS (éd.), *La France et les Français*, Paris, 1972, pp. 50-69. L'usage, imposé par les atlas historiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, des plages de couleur est fondé sur un contresens, qu'il contribue à légitimer et à perpétuer. La méthode des "tentacules", illustrée par Gustave Dupont-Ferrier, est peut-être moins esthétique, mais surtout bien moins éloignée de la réalité qu'elle cherche à transcrire.

36 Jean BAZIN et Emmanuel TERRAY (éds), *Guerres de lignages et guerres d'Etats en Afrique*, Paris, 1982.

La relation formelle centre/périphérie est un élément capital du jeu des relations spatiales dans l'Europe féodale. On l'aperçoit aisément dans deux cas :

1. L'Europe féodale prise globalement était fortement articulée selon ce paradigme. I. Wallerstein a insisté sur cet aspect s'agissant de la fin du Moyen Age<sup>37</sup>. R. Fossier a montré sa présence aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles<sup>38</sup>. On montrerait sans peine ses effets aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles et durant tout le haut Moyen Age<sup>39</sup>. Le système avait un cœur, qui ne varia que faiblement, grosso modo entre Loire et Rhin ; les franges se déplacèrent bien davantage<sup>40</sup>, caractérisées par le mouvement centrifuge de la périphérie, mouvement perceptible dès le haut Moyen Age, et qui aboutit au XVIII<sup>e</sup> siècle à une emprise quasi-planétaire, dont hérita le système capitaliste. Entre le cœur et les marges, une sorte de couronne intermédiaire, zone la plus mal définie. Il ne faut pas se méprendre sur la nature de cet ensemble : c'était l'*orbis christianus*, la zone où était reconnue la prépondérance du siège apostolique, avec toutes les conséquences qui s'ensuivaient.

2. à l'autre extrémité de l'éventail des échelles, la paroisse, dont on a déjà parlé. L'autel et ses reliques représentaient le pôle absolu de l'espace local<sup>41</sup> ; à l'inverse, les marges, confins, saltus, zones boisées, étaient laissées au Malin, ou à des forces ambiguës, sorte de sacré marginal et mal défini, chargé d'établir un cadre minimal pour les aspects de l'existence que l'Église excluait du pôle positif, spécialement toutes les questions de reproduction. Tout le système des pèlerinages locaux<sup>42</sup> était fondé sur cette opposition, sans doute depuis le haut Moyen Age.

---

37 Immanuel WALLERSTEIN, *The Modern World-System. Capitalist Agriculture and the Origins of the European*

*World-Economy in the Sixteenth Century*, New York, 1974. Importante contribution de Carlos ASTARITA, *Desarrollo desigual en los orígenes del capitalismo. El intercambio asimétrico en la primera transición del feudalismo al capitalismo. Mercado feudal y mercado protocapitalista. Castilla siglos XIII a XVI*, Buenos Aires, 1992.

38 commentaire dans A. GUERREAU, "Un tournant de l'historiographie médiévale", *Annales E.S.C.*, 41-1986, pp. 1167-1176.

39 José Angel GARCIA DE CORTAZAR et al., *Organización social del espacio en la España medieval. La corona de Castilla en los siglos VIII a XV*, Barcelona, 1985. Vues très suggestives (avec une grosse bibliographie sur les travaux allemands) : Franz IRSIGLER, "Raumkonzepte in der historischen Forschung", in Alfred HEIT (éd.), *Zwischen Gallia und Germania, Frankreich und Deutschland. Konstanz und Wandel raumbestimmender Kräfte*, Trier, 1987, pp. 11-27.

40 Robert BARTLETT & Angus MACKAY (éds), *Medieval Frontier Societies*, Oxford, 1989.

41 La question des paroisses comme système de polarisation de l'espace est étroitement liée à celle du rôle des saints comme agents fondamentaux d'articulation de l'espace (A. GUERREAU, « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XI<sup>e</sup> siècle) », *Journal des Savants*, 1997, pp. 363-419.

42 Alban BENSA, *Les Saints guérisseurs du Perche-Gouët. Espace symbolique du Bocage*, Paris, 1978. Salvatore D'ONOFRIO, *U liettu santu. Un pellegrinaggio sui Nebrodi*, Palermo, 1983. A. GUERREAU, "Les pèlerinages du Mâconnais : une structure d'organisation symbolique de l'espace", *Ethnologie française*, 12-1982, pp. 7-30. Dieter WYNANDS, *Die Geschichte der Wallfahrten im Bistum Aachen*, Aachen, 1986. Sofia BOESCH-GAJANO & Lucetta SCARAFFIA (éds), *Luoghi sacri e spazi della santità*, Torino, 1990. Sur un "grand" pèlerinage, Serafin MORALEJO (éd.), *Santiago, camino de Europa. Culto y cultura en la peregrinación a Compostela*, Santiago de Compostela, 1993.

Il est plus que probable que l'*orbis christianus* et la paroisse étaient fondés, homologiquement, sur une même articulation structurante<sup>43</sup>, l'opposition entre un intérieur valorisé, réglé et ordonné, perçu comme l'espace de déploiement d'une parenté spirituelle fondée sur la *caritas*, et un extérieur indéterminé, hostile, auquel il valait mieux se frotter le moins possible (espace lié à la parenté charnelle).

Une telle opposition s'observe dans de nombreuses civilisations<sup>44</sup>. L'originalité du système féodal est de l'avoir utilisée à diverses échelles et d'avoir réussi à organiser et articuler ces divers plans en un ensemble cohérent. L'opérateur de cette articulation était la notion de hiérarchie<sup>45</sup>. D'un point de vue ecclésiastique, entre la paroisse et la Chrétienté s'insérait essentiellement le diocèse, dans une certaine mesure la province ecclésiastique. Il est décisif de saisir que la notion de hiérarchie, fondamentalement ecclésiastique, mettait en jeu dans un même mouvement une relation de "pouvoir"<sup>46</sup> et une relation d'essence spatiale<sup>47</sup> : preuve de plus de l'inséparabilité de l'aspect social et de l'aspect spatial des structures de base du système féodal européen. Il ne pouvait y avoir dans ce cadre de "pouvoir" qui ne fût en même temps, intrinsèquement, relation spatiale.

La difficulté est de clarifier les conditions dans lesquelles ce modèle put être utilisé dans une perspective laïque<sup>48</sup>. Une première impression, en l'absence d'enquête précise et développée, est que cette idée ne fut exprimée que tardivement,

---

43 Anita GUERREAU-JALABERT, "Inceste et sainteté. La *Vie de saint Grégoire* en français (XIIe siècle)", *Annales E.S.C.*, 43-1988, pp. 1291-1319.

44 Mais peut-être moins fréquemment qu'on est tenté de se l'imaginer d'abord. Dans le cas de la civilisation arabo-musulmane, l'articulation est à bien des égards inverse (Staale SINDING-LARSEN, "Créer des images. Remarques pour une théorie de l'image", in Françoise DUNAND, Jean-Michel SPIESER et Jean WIRTH (éds), *L'image et la production du sacré*, Paris, 1991, pp. 35-76. Pierre BOURDIEU, "La maison ou le monde renversé", in *Le sens pratique*, Paris, 1980, pp. 441-461). Dans l'Europe contemporaine prédominent de tout autres notions, comme celle de *réseau*, apparue en France dans les années 1830 (Bernard LEPETIT, *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, 1988, pp. 374-379).

45 Cette notion est beaucoup plus problématique qu'il n'y paraît. Le terme n'existait pas en ancien français, et son usage latin demeura très restreint au Moyen Age. Sa vogue et son extension ne datent que du XIXe siècle. Une enquête approfondie est nécessaire.

46 Michael MANN, *The Sources of the Social Power*, Cambridge, 1986.

47 Il faudrait réfléchir ici à certains caractères essentiels de "l'art" du Moyen Age, en particulier à l'utilisation de formes identiques à diverses échelles, avec emboîtement ; par exemple le trilobe ou l'arc brisé sur une miniature ou un reliquaire, un meuble, un vitrail, une chapelle, une cathédrale. Quelques remarques d'Henri FOCILLON, *Art d'Occident. I Le Moyen Age roman*, Paris, 1938 (ch.III, "Le décor roman", II Le style, qui s'appuie notamment sur Jurgis BALTRUSAITIS, *La stylistique ornementale dans la sculpture romane*, Paris, 1931). Voir aussi André SCOBELTZINE, *L'art féodal et son enjeu social*, Paris, 1973. Philippe BOUDON (éd.), *De l'architecture à l'épistémologie, la question de l'échelle*, Paris, 1991.

48 Marc BLOCH, *La société féodale*, Paris, 1939-1940, t.2, l.1, ch.5 (éd. 1968, pp. 461-467). Robert BOUTRUCHE, *Seigneurie et féodalité*, t.2, 1970, p. 255.

rétrospectivement, et sans doute artificiellement. Les principes d'organisation de l'Église étaient spécifiques, et n'étaient guère transposables dans une organisation instituée de gouvernement de l'aristocratie laïque, pour laquelle, comme on l'a rappelé plus haut, l'impératif majeur était la cohésion. De toute manière, dès le IX<sup>e</sup> siècle, l'Église avait abandonné l'espoir de *unitas imperii*<sup>49</sup>, il ne pouvait donc pas exister de personne laïque susceptible de correspondre au souverain pontife.

### des lieux hors de l'espace

On doit se demander si la dominance d'une logique spatiale dans l'organisation sociale n'impliquait pas à quelque degré que le système de représentation fit une place à des éléments pensés comme "hors de l'espace". La théologie catholique s'est tirée de nombreuses difficultés en concevant Dieu comme présent simultanément à tous les instants et dans tous les endroits ; soit une existence pour ainsi dire en dehors du temps et de l'espace. Plus communément, il était dit que "le royaume de Dieu n'est pas de ce monde"<sup>50</sup>. Tout au début (chapitre 2) de son grand traité *Summa de ecclesiasticis officiis*, Jean Beleth définit les espaces, *de locis venerabilibus et eorum diversitate*<sup>51</sup>. Les uns consacrés à la prière, d'autres aux nécessités humaines. Ce second groupe était constitué par les diverses sortes d'hospices et d'hôpitaux<sup>52</sup> (pour pèlerins, malades, orphelins, vieillards, fous, etc.). Le groupe dédié à la prière était lui-même subdivisé en trois catégories : *alia sunt sacra, alia sancta, alia religiosa*.

\* *religiosus* qualifie les cimetières ;

\* *sanctus* renvoie aux divers édifices utilisés par le clergé (au sens large) ;

\* *sacer* concerne l'espace du culte à proprement parler.

A tous ces lieux, soustraits à l'emprise laïque, est due la vénération (*loca venerabilia*), et ce sont eux qui polarisent l'espace. L'ensemble des lieux consacrés à la prière et au culte est constitué de trois cercles concentriques. Venant de l'espace ordinaire, on pénètre d'abord dans l'espace des morts<sup>53</sup> ; cet espace est celui de la fraction de la

---

49 Ursula PENNDORF, *Das Problem der "Reichseinheit" nach der Teilung von Verdun (843). Untersuchungen zu den späten Karolingern*, München, 1974.

50 Jean, 18-36, "Respondit Jesus : regnum meum non est de hoc mundo. Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utique decertarent ut non traderer Judaeis, nunc autem regnum meum non est hinc."

51 JEAN BELETH, *Summa de ecclesiasticis officiis, edita ab Heriberto Douteil*, Turnhout, 1976, pp. 4-5. La même distinction est reprise à propos des cimetières, au ch. 159, p. 304. Je remercie Alain Boureau d'avoir attiré mon attention sur ce texte. Cette phrase de Jean Beleth (milieu du XII<sup>e</sup> siècle) a été reprise par Guillaume Durand, dans son célèbre *Rationale divinarum officiorum*, livre I, chapitre 5 (seconde moitié du XIII<sup>e</sup>).

52 Le caractère de *loca venerabilia* des hôpitaux semble avoir été rarement pris en compte sérieusement par les historiens. Il serait certainement utile de savoir à quelle époque et dans quelles conditions ce caractère s'est effacé : les transformations des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne seraient-elles pas à relire sous cet angle ?

53 Michel FIXOT et Elisabeth ZADORA-RIO (éds), *L'église, la campagne, le terroir*, Paris, 1989. Richard MORRIS, *The Church in British Archaeology*, London, 1983. La bibliographie archéologique sur les cimetières médiévaux est considérable, mais aussi extraordinairement décevante. La plupart

communauté avec laquelle on ne peut plus avoir que des rapports spirituels. Puis vient l'espace des clercs, c'est-à-dire celui de la partie consacrée de la société, celle à qui est réservé le rôle d'intermédiaire obligatoire entre les hommes et Dieu. Enfin l'église proprement dite<sup>54</sup>, l'espace de Dieu soi-même. L'adjectif *sacer* est assez clair : c'est l'espace retranché de l'espace, l'espace qui n'est pas de ce monde. Dans le système chrétien, sacralisation impliquait soustraction à l'espace, ou plus exactement : création d'espaces participant du "hors espace", et comme tels points de passage obligés entre les hommes et Dieu. En d'autres termes : c'était la négation construite du principe de réalité le plus fondamental de cet ordre social - l'espace - qui assurait le meilleur lien avec ce royaume "qui n'est pas de ce monde"<sup>55</sup>.

Cette logique entraînait deux conséquences, parmi d'autres. 1. Si le sacré était hors de l'espace / hors du monde, il ne pouvait y avoir de monarchie chrétienne sacrée<sup>56</sup>. 2. Lorsque cette construction commença à se défaire (i.e. lorsqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les cimetières commencèrent à s'écarter des églises), tout l'édifice était près de s'effondrer, puisque c'était le lien essentiel communauté-église qui se dissolvait, lien qui constituait la raison d'être profonde de toute ladite construction.

On doit signaler ici une lacune extraordinairement gênante de la recherche : l'absence (à notre connaissance) de toute étude, même superficielle, du vocabulaire médiéval de l'espace. Une simple consultation des dictionnaires de latin médiéval montre que des termes comme *locus*, *terra*, *sedes*, *iter*, sont de vrais monstres sémantiques. Les "traductions" ordinaires laissent échapper l'essentiel des sens propres et des multiples connotations que ces vocables comportent, et interdisent ainsi en pratique l'accès à un champ sémantique tout à fait fondamental<sup>57</sup>.

---

des collègues qui ont publié des fouilles comportant des sépultures médiévales se sont laissés séduire par la notion stérilisante de "coutumes funéraires" ; il s'agit typiquement d'un trompe-l'œil dénué de la moindre signification mais parfaitement efficace pour bloquer toute réflexion à propos d'un objet, dont les transformations sont précisément un des aspects essentiels de l'évolution de l'ensemble des structures féodales. Cette notion de "coutumes" implique de facto celle de "mode", voire celle de "folklore", et véhicule ainsi volens nolens celle d'insignifiance. Preuve de plus que les observations de fouille n'ont de sens qu'au sein d'une réflexion historique très globale excluant toute prétention à la "spécialisation".

54 A. GUERREAU, "Edifices médiévaux, métrologie, organisation de l'espace. A propos de la cathédrale de Beauvais", *Annales E.S.C.*, 47-1992, pp. 87-106. On a tenté de montrer qu'une analyse précise des plans d'édifices médiévaux, particulièrement des édifices du culte, permet de conclure que les mesures médiévales portaient toujours sur un espace *intérieur*, que l'espace construit était toujours perçu comme espace limité par une enveloppe, et organisé (proportionné) en fonction de ses dimensions internes. Jérôme BASCHET, *Lieu sacré, lieu d'images*.

*Les fresques de Bominaco (Abruzzes, 1263). Thèmes, parcours, fonctions*, Paris, 1991.

55 A cet égard, l'opposition entre système chrétien et système musulman est nettement explicitée par Sinding-Larsen (cf. note 41, p. 63).

56 Sur la royauté et l'espace, belle analyse de Jean BOUTTIER, Alain DEWERPE et Daniel NORDMAN, *Un tour de France royal : le voyage de Charles IX, 1564-1566*, Paris, 1984.

57 Je dois cette remarque à Jean Wirth, qui a entrepris des travaux de ce type (notamment sur *sedes*), que l'on attend avec impatience.

## L'espace des "mercantilistes"

Les conceptions de l'espace de la bourgeoisie féodale furent exposées par des auteurs d'inspirations variées, de Jean Bodin à Adam Smith, auteurs qui présentent cependant des traits communs sur lesquels l'attention est rarement attirée<sup>58</sup>. Le point commun le plus net des deux écoles opposées qu'on a dénommées mercantiliste et libérale est précisément que leur antagonisme porte sur leur manière d'envisager la circulation, c'est-à-dire une forme de rapport à l'espace. On peut considérer, en forçant à peine le trait, que ce qu'on appelle (depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup>) le mercantilisme fut, en gros, la représentation que la bourgeoisie féodale se fit de la bonne organisation de la société, du gouvernement et du commerce ; et il est sans doute approximatif mais pas faux de rappeler qu'un aspect de base de cette représentation était l'opposition entre "l'intérieur du royaume", qu'il s'agissait de protéger et d'enrichir, et l'étranger, qui n'était envisagé que par rapport au détriment qu'il était susceptible de causer. "L'assimilation du commerce à la guerre est un des traits de la pensée mercantiliste"<sup>60</sup>. De Bodin et Montchrétien à Galiani et Stevart, on retrouve cette même valorisation d'un "intérieur" opposé à un extérieur indifférent ou hostile.

C'est un des grands mérites de Pierre Dockès d'avoir mis en évidence un autre thème spatial récurrent durant toute cette période, l'opposition entre la ville et la campagne. On voit bien, par exemple chez Montchrétien, que "l'égoïsme citadin" passe avant "l'égoïsme national". Dans son traité d'*Économie politique*, cet auteur expose des principes qui sont exactement la base de la logique féodale : "chacun doit faire valoir sa propre terre ; chaque pays doit nourrir et entretenir ses hommes"<sup>61</sup>. Richard Cantillon entreprit une véritable théorie de la hiérarchie des agglomérations, village, bourg, ville, capitale, qu'il articula à une théorie des prix dans l'espace, dans laquelle la balance ville-campagne jouait un rôle clé. Stevart croyait au caractère bénéfique sur la campagne de la proximité d'une ville. Or A. Smith, libéral donc soutenant en principe des thèses opposées, conclut de même avec force au caractère fructueux de la division du travail entre ville et campagne, tout en justifiant l'enrichissement plus rapide des villes. Il n'est guère possible d'envisager mieux en matière de théorie de l'espace polarisé. On ne peut s'empêcher d'observer ainsi la congruence générale des représentations spatiales de tous ces théoriciens avec les principaux axes du système des représentations de l'espace spécifique du système féodal européen.

Et cette conclusion reçoit un renfort ultime de l'observation de la césure brutale qui se produisit avec Ricardo et le XIX<sup>e</sup> siècle : "l'abondant courant intégrant analyse spatiale et analyse économique disparaît presque complètement avec le XIX<sup>e</sup> siècle comme

---

58 On s'inspire ici de très près de Pierre DOCKES, *L'espace dans la pensée économique du XVI<sup>e</sup> e au XVIII<sup>e</sup> e siècle*, Paris, 1969.

59 Pierre DEYON, *Le mercantilisme*, Paris, 1969.

60 DOCKES, p. 103. Et l'on n'est pas surpris de remarquer que ce furent les militaires qui apportèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle les contributions les plus décisives à l'élaboration de la cartographie contemporaine. En France, l'école du Génie de Mézières, où enseigna Gaspard Monge, joua un rôle de premier plan (*Espace français*, cf. note 2, pp. 83-100. Michael ROBERTS, *L'art moderne de la guerre.*)

61 DOCKES, p. 106.

un fleuve se perdant dans un désert"<sup>62</sup>. On ne saurait évoquer de manière plus expressive l'écroulement du système des représentations féodal<sup>63</sup>.

\* \* \*

En face d'une difficulté d'analyse provenant d'une attitude ancienne qui paraît plus ou moins absurde parce qu'incompatible avec le "bon sens", les historiens ont le choix entre trois réactions : 1. l'assurance tranquille, qui consiste à considérer avec aplomb le phénomène comme allant de soi ; 2. le recours à un subterfuge rhétorique, c'est-à-dire l'emploi ad hoc d'un terme pompeux destiné à masquer l'ignorance (du type : vertu dormitive de l'opium) ; 3. la qualification discrète de l'objet comme "étonnant", "curieux". Au cours de notre recherche, nous avons rencontré tout l'éventail, depuis les médiévistes qui considèrent comme évident que les cadastres médiévaux ne comportent pas de plan, en passant par les "coutumes funéraires" des fouilleurs, jusqu'à l'étonnement imperceptible sur la quasi-absence de la paroisse chez les canonistes ou sur "l'étroit esprit de clocher" de Montchrétien.

L'hypothèse générale que nous proposons n'est acceptable qu'à condition qu'on reconnaisse pleinement l'historicité du "bon sens" : relation étroite entre les formes élémentaires de la perception du monde et les structures sociales essentielles de la société où se produit cette perception ; ou, pour le dire avec un zeste de cuistrerie, inclusion de la sémantique dans la sociologie historique.

Le présent exposé est, à plus d'un titre, partiel. On n'a abordé que les derniers siècles de l'Europe féodale ; on a laissé de côté une analyse nécessaire des grands rites féodaux (messe et chasse avant tout), mais aussi de tous les réseaux (autres que commerciaux) qui assurèrent la cohésion de ce vaste système ; surtout, on n'a rien proposé s'agissant de la question cruciale des ressorts de la dynamique du système<sup>64</sup>.

Cela dit, l'hypothèse d'une articulation de la représentation de l'espace spécifique à l'Europe féodale nous semble, en l'état actuel de la recherche, permettre de réintégrer en un tout cohérent une série substantielle de groupes d'observations, dont il était à peu près impossible de rendre compte rationnellement. L'étroite congruence entre cette reconstruction et les caractères propres des contraintes liées à l'exercice de la domination féodale sous ses diverses formes nous paraît un encouragement décisif à poursuivre l'exploration des implications de cette hypothèse, qui reste bien sûr soumise à la discussion.

Alain Guerreau. CRH - CNRS

---

62 DOCKES, p. 427. Bernard LEPETIT, *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, pp. 367-374.

63 C'est ici qu'une logique courante aurait invité à placer les deux paragraphes initiaux sur les cartes et sur la géométrie. La géométrie descriptive de Monge constitue à la fois un considérable progrès scientifique et la marque d'une rupture sociale. *Progrès* : la lutte contre l'ethnocentrisme qui dérive en refus de considérer que l'espace est *mieux* représenté après qu'avant Monge n'est qu'une naïve gesticulation.

64 Sinon en mentionnant les notions d'encellulement et de topolignée ; mais il faudrait de longs développements pour insérer ceux-ci dans une hypothèse globale.